

## **The press review**

**1-15 June 2014**

**Prepared by Transparency International Luxembourg**

### **Disclaimer**

Cette revue de presse est compilée par Transparency International Luxembourg. Les idées et opinions exprimées dans les articles cités sont fournis à titre d'information uniquement et ne représentent pas les idées et opinions de Transparency International Luxembourg, qui s'en distance formellement. La véracité et l'exactitude des documents repris ou cités dans cette revue de presse n'a pas été confirmée par Transparency International Luxembourg. Pour toutes questions concernant ce service, nous vous prions de bien vouloir contacter notre bureau au numéro de téléphone 26 38 99 29 ou par e-mail au [secretariat@transparency.lu](mailto:secretariat@transparency.lu).

### **Information importante « hotline anti corruption »**

Nous vous rappelons que nous avons mis en place une « hotline » qui permet d'obtenir aide et assistance gratuite pour les particuliers pour tout fait constitutif de corruption au sens large ou de trafic d'influence (en tant que victime ou de témoin).

Vous pouvez nous joindre à cet effet par téléphone au numéro 26 38 99 29, par email [info@transparency.lu](mailto:info@transparency.lu) ou alors directement en nos bureaux situés au 11C, Bd. Joseph II, Luxembourg.

# National news

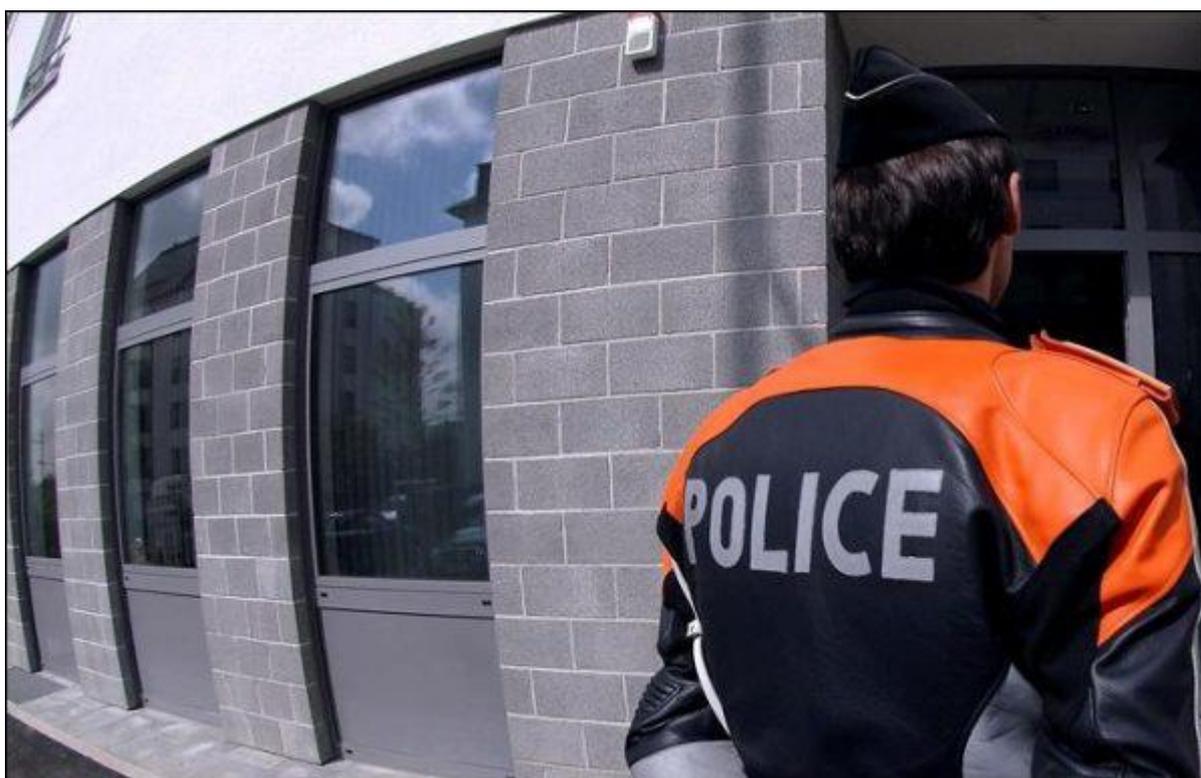


## Scandale dans la police

03 juin 2014 13:55; Act: 03.06.2014 20:02

## Jugés pour avoir «protégé» l'un des leurs

**LUXEMBOURG - Depuis ce mardi, quatre policiers sont sur le banc des accusés. On leur reproche d'avoir falsifié des documents et d'entrave à la procédure. Des faits qui remontent à 2012.**



L'accusation de policiers n'est pas un cas isolé. (photo: Editpress)

Les agents de sécurité jugés depuis mardi auraient manqué d'infliger une amende pour conduite sous l'influence d'alcool. En l'occurrence, le conducteur était un policier retraité qui présentait un taux d'alcoolémie de 0,86% lors d'un contrôle à Angelberg, en mars 2012. L'ex-policier aurait alors intimidé les agents âgés entre 27 et 47 ans en mettant en avant sa position au sein de la police, rapporte *LW*. Les quatre policiers doivent désormais répondre

d'accusations de falsification de documents et d'entrave à la procédure. L'ex-policier est, lui aussi, accusé.

Les agents auraient renoncé à dresser un procès verbal et n'auraient pas rapporté l'incident. Pourtant, ils avaient laissé trainer l'éthylomètre dans le véhicule de police qu'ils avaient emprunté d'une autre unité. Ce sont ces policiers-là qui ont reconnu le nom de l'ex-policier inscrit sur l'étiquette et rapporté le fait insolite à leurs collègues. L'affaire a fait boule de neige jusqu'à atteindre un dirigeant. Ce dernier s'est alors demandé pourquoi il n'avait jamais entendu parler d'une amende infligée au policier en cause.

L'accusation de policiers n'est pas un cas isolé. En mars de cette année, un membre du corps de la police avait été [arrêté pour irrégularités](#). En décembre 2012, un agent avait été incarcéré pour une affaire de proxénétisme. (*L'essentiel*)



FISCALITÉ DES ENTREPRISES

11 juin 2014 10:03; Act: 11.06.2014 12:28

## La Commission va enquêter sur le Luxembourg

*Bruxelles va lancer mercredi une investigation officielle sur les mesures fiscales proposées par le Grand-Duché notamment aux multinationales comme Apple, affirme le «Wall Street Journal».*



*La Commission européenne tient le Luxembourg dans le viseur en raison de ses mesures fiscales envers de grandes entreprises internationales, comme Google ou Amazon. (photo: L'essentiel/Jean-Michel Hennebert)*

La Commission européenne se demande si certaines entreprises ne profitent pas «d'accords fiscaux plus favorables que ce à quoi les y autorisent les lois de l'Union européenne» et qui s'apparenteraient «à des aides d'États illégaux», précise le [quotidien économique](#) en citant une source proche du dossier. Plusieurs grandes sociétés comme la marque à la pomme, Google, Starbucks ou Amazon sont dans le collimateur de plusieurs gouvernements occidentaux pour les artifices comptables qu'ils utilisent et qui leur permettent de ne payer qu'un faible pourcentage d'impôts dans certains pays.

Cette enquête interviendrait dans le cadre d'une lutte plus large menée par l'UE contre l'évasion fiscale, un sujet devenu une des priorités des responsables

européens. Si elle «établit que des entreprises ont reçu des aides d'État, (la Commission) pourrait exiger un remboursement», souligne le *Wall Street Journal* tout en relevant qu'en pratique, «de telles demandes sont peu fréquentes». Aux États-Unis, une commission d'enquête parlementaire avait mis en cause en 2013 le complexe réseau de filiales étrangères utilisé par Apple pour contourner le paiement d'impôts sur des dizaines de milliards de dollars de bénéfices.

Sans accuser le groupe d'agissements illégaux, elle avait notamment mis en avant la position de l'Irlande, régulièrement accusée de faire le jeu des multinationales en proposant un impôt sur les sociétés particulièrement bas, de seulement 12,5% alors que la moyenne dans la zone euro est de 23%. D'après l'enquête parlementaire américaine, certaines entreprises comme Apple, qui a toujours affirmé respecter la loi, négocient même un taux encore plus bas, de moins de 2%.

(*L'essentiel*/AFP)

## Bygmalion: Limido démissionne du PSF Centuria

Cible des médias français pour sa participation, via le Luxembourg, dans l'agence de communication Bygmalion au cœur de l'affaire qui a secoué l'UMP et fait sauter son président, Emmanuel Limido vient de démissionner du conseil d'administration du PSF Centuria Capital Luxembourg.

Par : Véronique Poujol / Publié par paperJam.lu  
Mis à jour : 12.06.2014 16:28



Emmanuel Limido se défend de toute implication dans l'affaire Bygmalion qui a secoué l'UMP. (Photo: Global Dialogue And Cooperation)

L'homme d'affaires Emmanuel Limido, présenté par les médias français comme un des personnages clés de l'affaire Bygmalion, bien qu'il s'en défende et se dise totalement étranger à ce scandale, vient de démissionner de son mandat d'administrateur dans la société Centuria Capital Luxembourg, prestataire de services financiers «connexes» et family office, professionnel du secteur financier (PSF) agréé par la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF).

Centuria Capital Luxembourg n'a pas souhaité commenter cette information qui n'a pas encore été publiée au Mémorial C, mais qui a toutefois été actée au registre de commerce et

des sociétés le 23 mai dernier, en pleine affaire Bygmalion. Celle-ci a éclaboussé l'UMP et fait tomber son (ancien) président Jean-François Copé pour des surfacturations de frais de campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2012.

Emmanuel Limido est le gérant de la société de participations Paris Luxembourg Participations (PLP), avec siège à Luxembourg, laquelle est actionnaire de la firme de communication Bygmalion et de Centuria Capital, dont il est également le président. L'entité luxembourgeoise de ce dernier groupe est cependant dorénavant uniquement administrée par des résidents luxembourgeois. La démission de M. Limido est en effet intervenue en même temps que celle de deux autres administrateurs français, Alain Pacaud et François Boudonnais.

## **Représentant de Luxlait en Russie**

Plusieurs médias avaient établi une relation entre Bygmalion et Jean-Fabrice Copé, le frère cadet de l'ex-président de l'UMP, qui en a démissionné après les révélations sur un système de fausses factures pour financer les dépassements des frais de campagne de Nicolas Sarkozy il y a deux ans. Le lien entre Limido et «l'autre Copé», Jean-Fabrice se faisait à Luxembourg dans la société EMCAP Partners Luxembourg dans laquelle leurs deux noms apparaissent aux côtés, entre autres, du Russe Victor Gavrilov dont le CV sur les réseaux sociaux fait apparaître qu'il est le représentant du groupe Luxlait en Russie.

«L'investissement de la société PLP est (...) sans rapport aucun avec les relations que nous entretenons avec le frère de M. Jean-François Copé. Cet investissement ne procédait que du souhait d'Emmanuel Limido d'accompagner l'ancien collaborateur de Centuria Capital, M. Guy Alves, dans son aventure entrepreneuriale», indique une mise au point sur le site internet de Centuria Capital le 5 juin dernier, après des «affirmations (...) grossièrement erronées» publiées dans un article de l'hebdomadaire Le Point autour de la vente par l'État français de biens immobiliers à Paris dont le Centre de conférence Kleber à des investisseurs du Qatar, conseillés par Centuria Capital.

Le nom d'Emmanuel Limido apparaît en outre dans les organes de gestions de Barwa Majestic, société luxembourgeoise ayant servi à la Qatar Islamic Bank au rachat de propriétés en région parisienne et dans Al-Rayyan, dont le nom a changé en SPL II et qui est également lié à des investisseurs du Qatar.

# International/regional news



## BNP : un destin à 10 milliards

2014-05-31 08:29:00



La banque est accusée par Washington d'avoir contourné entre 2002 et 2009 des sanctions américaines contre l'Iran, le Soudan et Cuba, en effectuant des paiements en dollars dans ces pays. (Photo: afp)

**Coup de tonnerre pour BNP Paribas: la banque française est menacée d'une amende record de 10 milliards de dollars et d'un retrait de sa licence bancaire aux États-Unis.**

***L'action BNP Paribas chutait lourdement à la Bourse de Paris vendredi, sous la menace d'une amende record aux États-Unis, où la banque française est accusée d'avoir contourné l'embargo sur plusieurs pays, une affaire qui pourrait prendre une tournure politique.***

En fin de journée vendredi, le titre BNP lâchait encore -2,43 % à 51,37 euros, une baisse beaucoup plus marquée que celle du CAC 40.

La pénalité encourue par BNP Paribas pourrait dépasser les 10 milliards de dollars, selon le Wall Street Journal, qui cite une source proche du dossier.

La banque est accusée par Washington d'avoir contourné entre 2002 et 2009 des sanctions américaines contre l'Iran, le Soudan et Cuba, en effectuant des paiements en dollars dans ces pays.

BNP Paribas négocierait pour payer un peu moins de 8 milliards de dollars, écrit le quotidien. La

pénalité serait en tout cas au-dessus de 5 milliards de dollars, a indiqué une source proche du dossier ayant requis l'anonymat. L'amende s'annonce comme l'une des plus importantes jamais infligées à une banque aux États-Unis.

«La difficulté de ce dossier réside dans son caractère politique autant que juridique. BNPP se trouve mêlée à une partie de billard à trois bandes dont il est encore difficile de connaître l'issue», commente un analyste parisien.

«Une seule chose semble sûre : la note sera salée et la médiatisation de ce dossier ne joue pas en faveur de la banque qui jouissait jusqu'ici d'une excellente réputation», reprend-il. Dans un cas extrême, BNP Paribas pourrait aussi se voir retirer sa licence bancaire aux États-Unis. «BNP semble vouloir éviter à tout prix (c'est le cas de le dire) de plaider coupable et de se voir empêcher d'exercer certaines activités de banque d'investissement aux États-Unis», ajoute l'analyste.

En cas de retrait de la licence, «les répercussions seraient beaucoup plus difficiles à mesurer, mais surtout, de beaucoup plus long terme car une banque universelle et internationale comme BNP peut difficilement expliquer à ses grands clients internationaux qu'elle ne peut effectuer certaines transactions aux États-Unis», conclut-il.

Les transactions de la banque BNP Paribas, accusées par les autorités américaines d'avoir contourné l'embargo sur plusieurs pays, passaient par Genève, écrivait de son côté, vendredi le journal suisse Le Temps.

«Selon nos informations, une grande partie des opérations jugées litigieuses par les États-Unis passaient par Genève où BNP est leader dans le financement du négoce de matières premières», écrit le journal.

Ces transactions, ajoute le journal, étaient légales en Suisse, en Europe et dans les 3 pays faisant l'objet de sanctions américaines.

Le problème vient du fait qu'elles ont été libellées en dollars. Si les transactions avaient été effectuées en euros ou dans une autre monnaie autre que le dollar américain, elles n'auraient pas pu donner lieu à des sanctions américaines, ajoute-t-on de même source.

Le Temps affirme également qu'une trentaine d'employés de BNP Paribas à Genève ont été sanctionnés ces derniers mois, les mesures allant du simple blâme au licenciement.

### **Une affaire très politique**

La démesure du montant demandé laisse en tout cas penser que la mesure est davantage politique qu'économique. «Cela dépasse BNP Paribas, on a ici une entreprise qui est otage de la politique diplomatique américaine», estime le spécialiste du secteur bancaire Eric Delannoy du cabinet de conseil Weave.

Le gouverneur de la Banque de France, Christian Noyer, avait souligné la semaine dernière que les

États-Unis avaient opéré un changement de doctrine en la matière et il avait appelé toutes les banques européennes à être «vigilantes».

Pour beaucoup d'observateurs, la justice américaine surfe sur un sentiment antibanque aux États-Unis pour resserrer son étau sur les groupes financiers, particulièrement les groupes européens.

«Il y a une lutte évidente au niveau international pour pouvoir capter les énormes contrats qu'il va y avoir lorsque l'embargo iranien sera levé», souligne Eric Delannoy, rappelant que Barack Obama s'était déjà offusqué de la visite du Medef en Iran en février.

«Affaiblir l'une des banques les mieux placées pour financer les projets en Iran après la levée de l'embargo américain, c'est le meilleur moyen de démontrer l'hégémonie américaine (et de se réserver la part belle lors de la levée de l'embargo)», estime-t-il, s'étonnant du silence des autorités françaises et européennes sur ce dossier.

Si le gouvernement, et notamment Bercy, suivent l'affaire de près, ils sont peu diserts sur un dossier qu'ils estiment du ressort de la justice américaine.

«La procédure engagée par les autorités américaines concernant BNP Paribas relève des relations entre une entreprise privée et la justice américaine. Le ministre des Finances et les autorités de supervision du secteur bancaire se tiennent régulièrement informés de l'évolution de la situation», a indiqué Matignon.

### **Une amende qui laissera des traces**

BNP Paribas, qui a dégagé l'an dernier l'équivalent de 6,60 milliards de dollars de bénéfice net, devrait pouvoir absorber l'amende américaine mais en sortirait fragilisée. L'affaire, en particulier si la banque plaide coupable, pourrait toutefois ternir sa réputation et en conséquence affecter son activité et lui faire perdre des clients aux États-Unis, souligne Moody's.

Pour Éric Delannoy, cela risquerait de lui faire manquer ses objectifs de rentabilité prévus par son plan stratégique, «ce qui aurait des conséquences sur la capacité de la banque à attirer des investisseurs et donc sur le business». D'autres spécialistes s'accordent pour dire qu'une telle amende aurait d'importantes conséquences financières et impliquerait notamment l'annulation pure et simple du dividende au titre de 2014 suite à une perte nette de l'exercice.

# Fifa faces calls to quash Qatar World Cup vote after corruption allegations

Senior football figures considering response if investigation into leaked documents leads to recommendation of revote

[The Guardian](#), Monday 2 June 2014 [Owen Gibson](#), chief sports correspondent



Shadow sports minister Clive Efford called for a rerun of the vote in which Qatar overcame rival bids from the US, Australia, Japan and South Korea to host the tournament. Photograph: AFP/GettyImages

Senior [Fifa](#) figures are for the first time seriously considering the ramifications of ordering a rerun of the vote for the right to stage the 2022 World Cup, in the aftermath of new corruption allegations against the hosts, [Qatar](#).

While awaiting the results of a semi-independent inquiry into the 2018 and 2022 bidding races, senior football figures heading for the 2014 tournament in Brazil are understood to be considering their response if the report recommends a new vote in light of new claims based on hundreds of millions of leaked emails and documents.

The Qatari organising committee for the 2022 World Cup is to meet Fifa investigator Michael Garcia on Monday in Oman, [the BBC reports](#).

In Britain, there was a renewed outpouring of concern from politicians and former football executives after the Sunday Times alleged that [Mohamed bin Hammam](#), a Qatari former Fifa executive committee member, paid \$5m (£3m) in cash, gifts and legal fees to senior football officials to help build a consensus of support behind the bid.

The UK government, humiliated over England's own bid for the 2018 tournament, which garnered just a single external vote, has previously said the corruption allegations are a matter for Fifa.

But the sports minister, Helen Grant, signalled a shift, saying: "These appear to be very serious allegations. It is essential that major sporting events are awarded in an open, fair and transparent manner."

The shadow sports minister, Clive Efford, called for a rerun of the vote, in which Qatar overcame rival bids from the US, Australia, Japan and South Korea.

"This issue calls the governance of football into question. No one will have any confidence in a Fifa investigation run by Sepp Blatter," he said.

"Fifa must take urgent action and reopen the bidding for the 2022 World Cup if it wants to restore its credibility."

Writing in the Guardian, the shadow international development secretary, Jim Murphy, added: "Fifa's rules are clear – the World Cup hosting must not be bought."



Mohamed bin Hammam is at the centre of corruption allegations.  
Photograph: Mohamad Dabbouss/Reuters

John Whittingdale, the Tory chair of the culture media and sport select committee, said Blatter's position was "almost untenable" and called for a "urgent and full transparent investigation to establish the facts".

Fifa, gathering in São Paulo for its annual congress before a 2014 World Cup that has had a troubled buildup amid anger from Brazilians at the cost and corruption, referred inquiries to the office of Michael Garcia.

The former US attorney in New York is conducting a supposedly independent ongoing investigation into the bidding processes for the 2018 and 2022 tournaments.

He is expected to pass his conclusions to the adjudicatory chamber of Fifa's revamped ethics committee later this year. Meanwhile, the FBI is also conducting an ongoing investigation into payments to former Fifa officials.

Jim Boyce, the British Fifa vice-president, said he would have "absolutely no problem" if the ethics committee recommended a new vote in light of proven wrongdoing.

The Qatar 2022 organising committee claims that Bin Hammam, who was banned from football after bribing officials in a 2011 bid to unseat Sepp Blatter as Fifa president, had nothing to do with their bid.



Disgraced former Fifa vice-president Jack Warner is alleged to have been paid \$1.6m. He has always denied any wrongdoing. Photograph: Jam Media/LatinContent/Getty Images

The Sunday Times said it had obtained a cache of hundreds of millions of documents and emails, which detailed conversations about payments and money transfers from accounts controlled by Bin Hammam, his family and Doha-based businesses. Among many other alleged payments to mid-ranking football officials and figures including the former footballer of the year George Weah, Bin Hammam paid a total of \$1.6m to the disgraced former Fifa vice-president, Jack Warner, including \$450,000 before the vote. Warner has always denied any wrongdoing.

He also allegedly paid \$415,000 towards the legal fees of Reynald Temarii, the Fifa vice-president banned from voting in the original election following an earlier Sunday Times investigation. The legal process helped delay Temarii's replacement on the executive committee by his deputy, reducing the number of voting members to 22 and depriving Australia, one of Qatar's rivals, of a vote.

Qatar 2022 is likely to seek to argue that Bin Hammam was acting to further his presidential ambitions rather than on behalf of the World Cup bid. In a statement on Sunday it said he played "no official or unofficial role" in its bid.

"We are cooperating fully with Mr Garcia's ongoing investigation and remain totally confident that any objective enquiry will conclude we won the bid to host the 2022 Fifa World Cup fairly," said the organisers, who are consulting lawyers.

"We vehemently deny all allegations of wrongdoing. The right to host the tournament was won because it was the best bid and because it is time for the Middle East to host its first Fifa World Cup."

But the newspaper said the email trails proved Bin Hammam was in fact intimately involved with the audacious two-year campaign to bring the World Cup to the tiny oil and gas-rich Gulf state, where temperatures can top 50 degrees in June.

In November 2010, the World Football Insider website quoted the bid chairman, Sheikh Mohammed bin Hamad bin Khalifa Al-Thani, as saying Bin Hammam was the campaign's "biggest asset" and had been a crucial mentor for his team.

One obstacle surrounding a potential re-vote, apart from a likely legal challenge from Qatar, would be the difficulty in re-running the 2022 vote without also reopening the 2018 process. Russia won the right to host the 2018 World Cup in an ill-defined dual process riddled with controversy.

Despite promising his current term would be his last – and the ongoing travails of the organisation with which he is inextricably linked – Blatter, who last month called the choice of Qatar "a mistake", has vowed to stand again for the Fifa presidency in 2015.

# Affaire HSBC : les dessous d'une gigantesque fraude fiscale

Le Monde.fr | 10.06.2014 à 10h46 • Mis à jour le 10.06.2014 à 10h47 | Par Gérard Davet et Fabrice Lhomme

## L'affaire des fichiers HSBC menace d'ébranler la place bancaire genevoise. L'enquête judiciaire sur les contribuables français ayant placé leur argent en Suisse met désormais directement en cause HSBC Private Bank Genève.

Le célèbre établissement bancaire ne pourra, dans les mois qui viennent, échapper à des poursuites, en qualité de personne morale. Il est suspecté d'avoir incité près de 3 000 contribuables français, sollicités par des démarcheurs, à frauder le fisc, pour un montant supérieur à 4 milliards de dollars. Dans une ordonnance de saisie visant à bloquer les avoirs placés sur certains comptes, les juges parisiens Renaud Van Ruymbeke et Charlotte Bilger ont synthétisé, le 27 février, leurs investigations, déclenchées par la saisie de listings clients remis à la justice par un ancien employé de HSBC, Hervé Falciani.

### HSBC « SUSCEPTIBLE D'ÊTRE MISE EN EXAMEN »

Les deux magistrats, saisis d'une information judiciaire ouverte – notamment – pour « *démarche illicite* » et « *blanchiment en bande organisée de fraude fiscale* », écrivent ceci : « *Il apparaît au vu des éléments recueillis par l'information que la banque HSBC Private Bank (Suisse), dans le cadre des faits de blanchiment dont nous sommes saisis, a bénéficié du produit des faits de fraude fiscale et a, en organisant l'opacification de flux financiers, blanchi les fonds d'origine illicite en permettant à des milliers de clients détenteurs d'avoirs très importants de les soustraire à l'administration fiscale française* ». « *En effet, précisent les juges, l'établissement bancaire HSBC Private Bank a mis à disposition de ses clients des comptes au nom de sociétés offshore et les a conseillés afin qu'ils puissent dissimuler leurs avoirs* ».

La conclusion des magistrats est sans ambiguïté : « *Dès lors, la banque HSBC Private Bank est susceptible d'être mise en examen pour des faits de blanchiment de fraude fiscale* ». Ils précisent même, s'agissant des listings Falciani, remis aux autorités fiscales françaises en décembre 2008, que leur « *authenticité a été vérifiée par les auditions de nombreux titulaires de comptes qui ont du reste transigé avec l'administration fiscale sur la base de ce fichier* »

### DÉMARCHAGE DE PROSPECTS FRANÇAIS

Mandatés par les deux juges, les gendarmes de la section de recherches de Paris sont tout aussi sévères pour HSBC, accusée d'avoir « *apporté un concours de façon habituelle à des*

*opérations de dissimulation et de placement du produit de la fraude fiscale. Il apparaît également que certains conseillers de clientèle travaillant pour HSBC Private Bank ont réalisé des actes de démarchage bancaire ou financier de prospects français ou résidant sur le territoire national français, dont les fonds obtenus par ce démarchage illicite ont été blanchis par la banque HSBC Private Bank de Genève ». HSBC n'a pas répondu aux sollicitations du Monde mardi. En janvier, elle avait contesté son implication dans un système frauduleux : « HSBC réproouve le recours éventuel à l'évasion fiscale », assurait la banque.*

# EU investigates tax rulings on Apple, Starbucks, Fiat

BY **TOM BERGIN**

LONDON/BRUSSELS Wed Jun 11, 2014 9:06am EDT



The leaf on the Apple symbol is tinted green at the Apple flagship store on 5th Ave in New York April 22, 2014.

CREDIT: REUTERS/BRENDAN MCDERMID

(Reuters) - The European Commission raised pressure on Ireland, the Netherlands and Luxembourg over their corporate tax practices, saying it was investigating deals the countries have cut with Apple, Starbucks and Fiat.

The EU is looking at whether the countries' tax treatment of multinationals, which help to attract investment and jobs that might otherwise go to where the companies' customers are based, represent unfair state aid.

Corporate tax avoidance has risen to the top of the international political agenda in recent years following reports of how companies like Apple and Google use convoluted structures to slash their tax bills.

Governments have promised to rewrite the rules that govern international tax, but experts said the European Commission would struggle to make any challenge to the deals Ireland, Luxembourg and the Netherlands had agreed under existing rules.

Apple said on Wednesday it has not received any selective tax treatment from the Irish authorities, while the Irish government said it was confident that it has not breached state aid rules and will defend its position vigorously.

Fiat declined to comment and Starbucks was not immediately available.

Sheila Killian, assistant Dean in the Accounting & Finance department of the University of Limerick, Ireland, said the announcement, naming individual companies, represented a more aggressive stance from the Commission.

"It's upping the ante from the EU's point of view," she said.

The Commission said it was looking at whether the pricing for transactions between company subsidiaries - known as transfer pricing - that were approved by the Irish, Luxembourg and Dutch tax authorities and which allowed the companies to reduce their tax bills, were selective and thereby represented unfair incentives.

But Killian said international tax rules gave companies wide flexibility in choosing transfer prices and so the legal hurdles the Commission faced were substantial.

"It's almost impossible to prove that the transfer pricing is any way favourable ... but in launching a high-profile investigation, it puts a spotlight on those companies' tax affairs, which acts as a deterrent to companies against engaging in aggressive tax planning," she said.

A Commission spokesman denied the aim of the investigation was to act as a deterrent. He was unable to name a single case where the Commission had successfully challenged a country's transfer pricing decisions.

## TAX DEALS

Starbucks told a UK parliamentary investigation in 2012 that it received a tax deal in the Netherlands which allowed it to enjoy a "very low" tax rate, while a U.S. Senate probe last year revealed that Apple had sheltered tens of billions of dollars in profits from tax by using Irish companies that had no tax residence anywhere. Apple in the United States entered into deals with the Irish subsidiaries whereby the Irish units received the rights to certain intellectual property that were subsequently licensed to other group companies, helping ensure almost no tax was reported in countries such as Britain or France. Apple's Irish arrangement helped it achieve an effective tax rate of just 3.7 percent on its non-U.S. income last year, its annual report shows – a fraction of the prevailing rates in its main overseas markets.

The Group of 20 leading nations has launched a drive to develop new rules to tackle abusive transfer pricing and other forms of corporate profit shifting.